

Questions orales

● (1450)

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—ON DEMANDE QUEL RÔLE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL A CONTRIBUÉ AUX SUBVENTIONS VERSÉES PAR LE QUÉBEC

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que les producteurs de lait industriel du Québec et de l'Ontario passent pour ainsi dire eux aussi l'année la plus difficile de leur existence, et étant donné que du fait de cette situation la province de Québec a décidé de verser aux producteurs de lait industriel 21 millions de dollars et que le discours du trône ne mentionne pas d'entente ou de changement de politique du gouvernement relativement à cette question, le très honorable premier ministre peut-il dire à la Chambre si ce versement de 21 millions de dollars de la province de Québec aux producteurs de lait industriel du Québec a été fait de façon unilatérale, sans consultation avec le gouvernement fédéral, ou si ceci est simplement du ressort provincial, et que le gouvernement entend se laver les mains de cette question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, à mon avis le député fait bon marché de l'argent des contribuables quand il dit qu'on se lave les mains à ce sujet, alors qu'on verse près d'un demi milliard de dollars aux producteurs de lait sous forme de prêts ou d'octrois. Je crois que les octrois, à eux seuls, sont de l'ordre de 150 millions de dollars. Le député peut bien être impressionné par les millions donnés par le Québec, mais il devrait songer à ce qui vient du gouvernement fédéral.

Pour ce qui est du sujet lui-même, nous savons que la situation chez les producteurs laitiers du Québec et du reste du pays est difficile, et cette question est à l'étude au conseil des ministres, afin de voir si nous pouvons apporter quelque autre remède.

M. Beaudoin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Je veux tout d'abord remercier le premier ministre de cette clarification que l'on connaissait déjà au sujet des prêts à long et à court termes consentis aux cultivateurs. Étant donné ces prêts consentis par le gouvernement fédéral et l'obligation des cultivateurs d'honorer leurs engagements, sauf ceux relatifs aux prêts agricoles dont le remboursement a été reporté à un an ou à peu près, mais qui demeurent toujours une dette, le très honorable premier ministre peut-il dire, compte tenu des consultations avec la province de Québec relativement à cette question cruciale du fait que les producteurs de lait industriel sont incapables de satisfaire à leurs obligations, si le gouvernement voit de façon positive cette manière d'agir d'une province, savoir, aider un secteur de production qui ne la regarde pas du tout, qui relève simplement du gouvernement fédéral, je parle du lait industriel? Est-ce que le premier ministre peut nous dire si le gouvernement voit cela d'une façon positive ou négative?

M. Trudeau: Monsieur le président, le député répète dans sa question qu'il s'agit uniquement de prêts. Visiblement, il ne connaît pas le sujet dont il traite, parce qu'il y a environ un quart de milliards de dollars qui ont été versés sous forme d'octrois aux producteurs de lait. Encore une fois, cela représente une somme importante pour les cultivateurs.

[M. Lalonde.]

Lorsque le député dit que le gouvernement du Québec verse des fonds dans un domaine où il n'est pas du tout en cause, une fois de plus il fait montre de son ignorance, car il n'est pas sans savoir que les quotas sont déterminés conjointement par la province et par le gouvernement fédéral, et que pour une bonne part l'administration reste aux mains des provinces. Alors, à mon avis, ce n'est pas un sujet dont on a intérêt à dire que le gouvernement provincial du Québec ou d'ailleurs est le seul à faire quelque chose pour les producteurs de lait, car cela n'est pas vrai.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES POURPARLERS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET DE LA PROPRIÉTÉ DU BANC DE GEORGE—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et, par la même occasion, le féliciter pour sa nouvelle nomination. A l'heure actuelle, la majeure partie des réserves canadiennes de poissons de fond et presque la totalité de nos prises de pétoncle, représentant une valeur de 30 millions de dollars, se font dans une région connue sous le nom de banc de George, zone dont le gouvernement des États-Unis revendique actuellement la propriété. Vu l'enjeu économique que représente ce banc pour le Canada, j'aimerais que le ministre nous dise si lui-même ou ses collaborateurs ou bien le ministre des Pêches ou ses collaborateurs ont eu des discussions récemment avec les américains sur cette question. Si c'est le cas, pourrait-il faire savoir à la Chambre quel a été le résultat de ces entretiens?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je remercie le député qui, je pense, représente la circonscription canadienne où l'industrie de la pêche est la plus importante. Sans consulter les dossiers, je ne pourrais dire si les chiffres cités sont exacts. Quant à la seconde partie de sa question, je dois dire qu'au cours de ces dernières semaines, deux séries d'entretiens distinctes se sont déroulées entre le Canada et les États-Unis sur l'extension de ce que nous pouvons appeler je pense les frontières maritimes. C'est là l'une des plus importantes questions que nous abordons lors des discussions que j'aurai à Washington vendredi. Il y a eu progrès mais, comme le sait le député, il s'agit là d'une question des plus complexes. Peut-être faudra-t-il plusieurs autres séries d'entretiens pour la résoudre de façon satisfaisante.

* * *

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE PROGRAMME DE STABILISATION EN FAVEUR DES NAISSSEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Agriculture, j'adresse ma question au premier ministre. Si c'est possible, je préférerais qu'il y réponde. Comme les agriculteurs spécialisés dans le naissage se trouvent dans une situation économique difficile qui risque de provoquer plus tard une crise au pays, le premier ministre peut-il assurer à ces producteurs que le gouvernement adoptera très prochainement à leur intention un programme de stabilisation?